

Des propositions pour le SAJ-SPJ

Le ministre en charge de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice et de la Promotion de Bruxelles, Rachid Madrane, a reçu mardi après-midi les secrétaires régionaux des trois organisations syndicales du personnel de service de protection judiciaire (SPJ) et du service d'aide à la jeunesse (SAJ) de Charleroi, indique le cabinet du ministre dans un communiqué.

Cette réunion était prévue avant le mouvement de grève du personnel lancé mardi ma-

tin.

La réunion a duré plus de deux heures et a été « extrêmement constructive », précise le cabinet. Cette réunion a débouché sur plusieurs pistes de solutions à court et long terme.

RENFORCER L'ENCADREMENT

« Il a été convenu de renforcer l'encadrement pour soutenir l'équipe d'encadrement et lui permettre d'accompagner psychologiquement le personnel ; il a également été convenu d'examiner en commun les possibili-

tés de sécurisation du travail des SAJ et SPJ (formation à la prévention et gestion de la violence, réaménagement des locaux...), détaille le cabinet du ministre. À moyen et plus long terme, il a été convenu d'« examiner comment répondre de façon structurelle aux questions de sécurité qui peuvent se poser aux travailleurs des services d'aide et de protection de la jeunesse dans leur pratique quotidienne ».

Ces propositions seront évoquées dès mercredi avec le

gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ensuite avec les travailleurs, dès la reprise du travail.

Le personnel du service de protection judiciaire (SPJ) et du service d'aide à la jeunesse (SAJ) de Charleroi est parti en grève mardi matin à la suite d'une agression dont a été victime une travailleuse mercredi dernier dans son bureau. La déléguée du SPJ a été agressée pour qui une mesure de placement avait été décidée. ●